

ront régistrées en nôtre greffe, et en Conséquence, que les noms Surnom et marque desdits Pere et fils Guiguer Seront inscrits ez registre de nôtre Greffe, au Bureau Général de la Douanne de Cette Ville, et en Celuy de L'hostel Commun de lad.^e Ville, et autres lieux accoutumés pour jouir par eux des privileges, et exemptions octroyés aux marchands de lad.^e Nation Suisse, leurs alliés, et Confédérés, en contribuant aux Frais Communs et nécessaires, pour L'entretienement desd. privilèges, à la Charge de n'en abuser par prétation de nom, et marque à autres à peine d'etre déchûs desd. privilèges Confiscation de marchandises, et de l'amende portée par les ordonnances de S.M. fait à ... par nous juge et Commissaire Susd. led. Jour ... Signé dulieu. Collationné Signé fillion Greffier."

- 1) s. Zurlaubiana AH 118/15, 16
- 2) Weiter unten folgen dann allerdings die Namen von 4 Söhnen!
- 3) s. Galiffe/Notices généalogiques 112 Nr. V
- 4) s. Zurlaubiana AH 118/15

5) *en la présence de M.^{rs} Jean Vignier Conseiller,*

6)



Kopie, von gleicher Hand wie AH 118/16 - AH 118, 66a-66d

17 A

1688 April 24., Lyon

A

AUFNAHME VON LEONARD GUIGUER UND DESSEN SÖHNEN [ISAAC, JEAN-ANDRE, GEORGES-TOBIE UND LOUIS GUIGUER - SPÄTER Z.T. - DE PRANGINS, ALLE VON BÜRGLLEN] INS REGISTER DER EIDG. IN LYON NIEDERGELASSENEN KAUFLEUTE

Gehört zu AH 118/17

"Ensuite de L'ordonnance cydessus¹ les noms Surnoms et marques de Pere et fils Guiguer ont été inscrits au tableau des autres Suisses inscrits étant au Bureau des Cinq pour cent de Cette ville, pour jouir par eux des privilèges accordés à leur Nation, à la charge de n'en pas abuser, à ... le ... Signé [Antoine] Grimod, Directeur de la Douanne de L'yon[!].

118/17A-17C

Les noms Surnom, et marque desd. Leonard Guiguer et de Ses quatre Fils ont été inscrits au Tableau desd. Tiers Surtaux, et quarantième de laditte Douanne de L'yon, en exécution de L'ordonnance de lautre part, pour jouir par eux des privilèges accordés par S.M. [Ludwig XIV.] aux marchands de la Nation Suisse, leurs alliés, et Confoederés Fait à L'yon par moy Commis aud. Bureau des Tiers, Surtaux, et quarantième Faisant pour L'absence du S.^r [Joseph] Saullier [=Sollier] Directeur Général desd. Droits, pour Messieurs [den Magistrat] de la Ville à ... ce ... Signé [Jacques] Dutremble.

1) s. Zurlaubiana AH 118/17

Kopie, von gleicher Hand wie AH 118/17 - AH 118, 66d

17 B

1688 Juni 4.

A

AUFNAHME VON LEONARD GUIGUER UND DESSEN SÖHNEN [ISAAC, JEAN-ANDRE, GEORGES-TOBIE UND LOUIS GUIGUER - SPÄTER Z.T. - DE PRANGINS, ALLE VON BÜRGLLEN] INS REGISTER DER EIDG. IN LYON NIEDERGELASSENEN KAUFLEUTE

Gehört zu AH 118/17

"Les Noms et marque desd. Pere et fils Guiguer ont été inscrits¹ au Bureau du port nôtre Dame du Rosne [=Rhône, in Lyon], par moy Sous-signé Controlleur audit Bureau ce ... Signé La Grolée."

1) s. auch Zurlaubiana AH 118/17A

Kopie, von gleicher Hand wie AH 118/17A - AH 118, 66d^v

17 C

1691 März 10.

A

KENNTNISNAHME [DER AUFNAHME VON LEONARD GUIGUER UND DESSEN SÖHNEN ISAAC, JEAN-ANDRE, GEORGES-TOBIE UND LOUIS GUIGUER - SPÄTER Z.T. - DE PRANGINS, ALLE VON BÜRGLLEN, IN DIE REGISTER DER EIDG. IN LYON NIEDERGELASSENEN KAUFLEUTE]

Gehört zu AH 118/17

"Vû depuis par nous Directeur général des droits du Tiers Surtaux et